



VEGA

AVENANT 6 ET VEGA

L'avenant 6, applicable depuis décembre 2019 a profondément modifié la NGAP infirmière. Sa mise en œuvre progressive jusqu'en 2023 oblige chaque infirmière à mettre à jour ses connaissances, ceci afin d'éviter les indus ou les pénalités.

Durée de cette formation ?

8h

L'objectif de cette formation ?

A la fin de cette formation vous maîtriserez les nouveaux actes de la NGAP liés à l'avenant 6 et saurez les facturer dans VEGA.

Vous saurez également argumenter vos choix de cotation en accord avec la NGAP et les nouvelles règles de l'Avenant 6.

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à tout-e infirmier-e utilisant VEGA et connaissant les bases de la NGAP infirmière.

Le programme

Coter les nouveaux actes de la NGAP apparus depuis décembre 2019

- Les actes post-op : 4 nouveaux actes permettant à l'infirmière la prise en charge des soins postopératoires.
- Les nouveaux pansements, l'acte d'analgésie topique, le bilan initial de plaie
- Modification de l'Article 10 : les actes de surveillance et observation d'un patient à domicile

Nouvelles règles de cumul d'actes

- Prise de sang
- AMI et AMX

Focus sur le BSI

- Règles d'application et de facturation du BSI
- Forfaits BSA, BSB et BSC
- Les AMX et les IFI
- Application dans VEGA

Nouveautés au 1^{er} janvier 2022

Exercices et mise en pratique dans VEGA

La méthode pédagogique

- Cette formation de 8h se déroule en salle, dans notre centre de formation
- Un support de cours papier, est remis à chaque participant, vous permettant de noter les notions qui vous semblent pertinentes et utiles dans l'organisation du cabinet.
- Chaque participant assiste à la formation avec son ordinateur, ou tablette Windows, sur lequel sont installés le logiciel et les données du cabinet.
- Une série d'exercices est proposée afin de mettre en application les nouvelles compétences.

Les Formateurs

Philippe GRAS, Infirmier libéral et formateur spécialisé en NGAP infirmière, accompagné d'un formateur VEGA expert dans la gestion de cabinet, assureront conjointement cette formation.

Préalables

Connaitre la convention professionnelle infirmière.

Savoir créer les traitements, facturer et télétransmettre dans VEGA.